



Commande non conforme à l'original

Par **kaina**, le **04/03/2009** à **18:54**

Je viens d'acquérir un bijoux d'une valeur de 6200€. ce bijoux je l'ai choisi et commander il ya 2 ans. je verse depuis 2007 la somme de 310€ par mois au bijoutier. cettesemaine en allant recuperer mon bijoux, j'ai eu la surprise de voir que ce n'était pas le même que celui que j'avais commandé, cela est plus petit et pese moins lourds. lorsque j'ai demander des compte au bijoutier il m'a dit que l'or a augmenter depuis 2007 et que de toute facon la loi le lui permettait!!
est ce vrais, ai-je le droit de reglamer mon dû?